



Pension alimentaire modifiée par mon ex

Par **jouenne_old**, le **05/12/2007** à **15:55**

mon ex mari a modifier le montant de la pension alimentaire de notre fille majeure sans en référer au jaf sous prétexte que ma fille interne exerce un petit emploi de surveillante qui paye la facture de l'internat (environ 200 € par mois)

elle n' a pas de ressources lui permetttant d'etre automome financièrement,
je regle tous ses achats

quels sont les lois réelles en la matière
sans cette pension (montant /4) je ne peux faire face.

puis je lui réclamer les sommes non versées
quels sont mes droits
faut il en référer au jaf

merci pour votre réponse

Par **ly31**, le **05/12/2007** à **20:28**

Bonsoir,

Votre mari n'a absolument pas le droit de modifier de son propre chef la pension alimentaire

Cependant il faut savoir ce que dit précisément votre jugement de divorce, est ce que la pension alimentaire doit être versée jusqu'à la majorité de l'enfant, ou bien jusqu'à la fin des

études ? ?

A vous lire

ly31

Par **jouenne_old**, le **06/12/2007 à 12:34**

merci de votre réponse

dans le jugement du divorce il est bien précisé la pension sera versée jusqu'à la majorité et au delà tant qu'ils restent à charge du parent chez qu'ils résident

de quelle manière puis je récupérer les sommes non versées d'une manière légale évidemment d'avance merci

Par **ly31**, le **06/12/2007 à 13:43**

Bonjour,

Votre fille est en internat et cela lui coûte la somme de 200€ par mois et son petit travail d'interne lui permet de régler ses frais d'école, est ce bien cela ? ?

Je pense que dans un premier temps et si vous avez des contacts avec le père de vos enfants, dites lui ceci ou redites lui !

S'il ne veut pas comprendre, vous passez à la vitesse supérieure, en reprenant contact avec le JAF (Juge des Affaires Familiales) afin qu'il soit convoqué et qu'il vous règle les arriérés ; s'il n'est pas d'accord sur ce procédé, il aura une saisie sur salaire

Je reste à votre entière disposition et n'hésitez pas à me contacter en cas de problèmes

Je vous souhaite bon courage

ly31